Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministre de la Famille
Ministre responsable de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Québec, le 19 septembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 4 mai 2017 était déposé à l'Assemblée nationale, par le député de Lac-Saint-Jean, , l'extrait d'une pétition signée par 492 personnes demandant une augmentation significative du financement des services pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

Depuis plusieurs années, le Ministère alloue des sommes très significatives aux élèves HDAA. Ces sommes sont consacrées aux services directs aux élèves afin de favoriser leur réussite. Cet effort financier s'est accentué ces dix dernières années pour atteindre 2,4 G$ en 2015-2016, lesquels ont été reconduits en 2016-2017. Des sommes additionnelles de l'ordre de 10 M$ ont d'ailleurs été allouées aux règles budgétaires des commissions scolaires pour 2016-2017, afin de soutenir à l'intégration en classe ordinaire des élèves HDAA.

De plus, lors du dépôt du Budget 2017-2018 – *Un plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie*, le Gouvernement du Québec annonçait des investissements totaux en éducation de près de 170 M$ dès 2017-2018. Plus particulièrement, ces mesures visent à permettre aux élèves de la maternelle et la 1ère année de partir du bon pied en déployant des ressources additionnelles en soutien accru au dépistage de difficultés et à l'intervention précoce. De plus, pour les élèves de la 2e à la 6e année du primaire, un coup de pouce additionnel permettra la mise en place d'intervenants pivots en soutien aux enseignants et élèves ayant un plan d'intervention afin de mieux assurer le lien entre l'école et la famille. Au secondaire, des intervenants additionnels sur le terrain viendront aider les jeunes à risque de décrochage ou aux prises avec des problématiques psychologiques. Ce soutien se

Québec
675, boulevard René-Lévesque Est
Aile René-Lévesque, bloc 4, 3e étage
Québec (Québec) G1R 6C8
Téléphone : 418 644-0664
Télécopieur : 418 643-2640
ministre.education@education.gouv.qc.ca
ministre.famille@mfa.gouv.qc.ca

Montréal
600, rue Fullum, 7e étage
Montréal (Québec) H2K 4S7
Téléphone : 514 873-9342
Télécopieur : 514 873-9395

poursuivra, dès la prochaine année scolaire, en formation professionnelle et en formation générale des adultes. Ces mesures soutiennent l'ajout de 1 500 ressources, dès la présente année scolaire 2017-2018, et de 7 200 ressources, à terme du plan quinquennal, dans le réseau scolaire afin d'offrir des services directs aux élèves. Ces investissements viendront assurément faire une différence dans la réussite éducative de tous les élèves, incluant les EHDAA.

Enfin, rappelons que,, le 21 juin dernier, la Politique de la réussite éducative, laquelle accorde une place importante à la prestation de services éducatifs ainsi qu'aux ressources destinées aux élèves à risques et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, a été lancée.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

SÉBASTIEN PROULX